



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 05 / 2026 à 17:16

Date de publication : mardi 3 mars 2026 à 11:22

Type : Dissolution anticipée

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

### Avis de dissolution de société

Suivant procès-verbal en date du 18 février 2026, les associés de la société dénommée « **SOCIETE**

**CIVILE IMMOBILIERE AZUR** », en liquidation, ont décidé à la dissolution de ladite société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme sociale: Société civile immobilière.

Capital social: CENT EUROS (100,00 €), divisé en 10 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune.

Siège social: SASSENAGE (38360), 7 allée Hervé Bazin.

Immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE, sous le n°494 765 167.

Objet social: la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers

et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société..

Durée de la société : 99 années.

Liquidateur(s) de la société :

- Monsieur Laurent GALLINA, demeurant à SEYSSINET-PARISSET (38170) 30 rue du Moucherotte.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE.

Pour avis

Le notaire

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/e72dc64d-91f1-42ac-a07e-3481a81b32b8-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex